

Christophe de Loras, Don Quichotte dauphinois au sang chaud

par Georges Salamand

L'honneur est bien le point sur lequel un gentilhomme dauphinois bien né ne transige jamais. L'exemple vient de haut avec, sans reproche, celui de notre « bon chevalier » BAYARD. Or, c'est bien un an après la mort du héros sur le champ de bataille et dix ans après Pavie, qu'une affaire d'honneur entre deux chevaliers dauphinois, l'affaire LORAS-GIVRET, sera péniblement jugée par le « tribunal » des maréchaux de France.

Certes, Pavie (1525) est, avec Waterloo, l'un des noms que les petits écoliers français connaissent le mieux comme étant celui d'une des plus sévères défaites de nos armes : le fameux mot de FRANÇOIS I^{er} à sa mère Louise de SAVOIE – « Madame, tout est perdu fors l'honneur... » ; la chanson populaire sur la mort d'un brave : « Monsieur de La Palice est mort devant Pavie / Un quart d'heure avant sa mort, il était encore en vie » ; les petits princes pris en otages en Espagne ; tout ceci, bien connu de tous, donne une dimension épique à la défaite. Mais, en deçà, comme pour les vaincus des matchs sportifs d'aujourd'hui, le combat perdu sera le prétexte à quelques règlements de compte personnels.



La bataille de Pavie.

Comme les allumettes !

Le 6 février 1534, Christophe de LORAS, seigneur de Chonas, gentilhomme ordinaire de l'hôtel du roi, ayant affirmé avoir gagné sur les ennemis une enseigne de gendarmes lors de la fameuse bataille, se trouva dépourvu de cette prise par un ennemi « le tenant embrassé par le col à la manière de la cornemuse, l'ayant mis sur les rains de son cheval ». Ayant pu se libérer pour rallier le « parti françois », il apprendra à son retour en Dauphiné qu'un autre combattant, Claude de GIVRET, son « voisin » avec qui il pensait être ami, faisait courir le bruit qu'il aurait lâchement abandonné la bataille : « Ce proférant par ledict GIVRET menteries, voulant charger, besser et dénigrer l'honneur dudict suppliant et disant toujours ces meschantes paroles hors de la présence du suppliant ». LORAS demanda donc aux maréchaux de France de rendre justice à la vérité pour « déffendre sur cette querelle jusqu'au dernier bout de sa vie ».

GIVRET, de son côté, prétendait avoir sauvé LORAS de l'égorgement, lui avoir prêté un cheval et de l'argent, et, qu'en revanche, LORAS appelé à sa rescousse ne l'avait pas écouté et qu'il s'était lâchement enfui du champ de bataille.

À cette accusation gravissime, le seigneur de Chonas répliqua à son tour que GIVRET « avait menti par la gorge et mentirait par la gorge tant de foyz qu'il le dira ».

Particulièrement embarrassés, les maréchaux comprennent qu'il leur faut absolument trouver des témoins fiables pour en finir avec cette affaire d'honneur. Deux témoins sont appelés, dont le capitaine VERTGALLAND, futur gouverneur d'Auxonne et fameux homme de guerre, qui affirmera après serment : « Que ledict LORAS, suivi de son enseigne, a fait son devoir comme gentilhomme doit faire ». Appelé à son tour, un autre capitaine, le seigneur de Saint-Yon, témoignera



François I^{er}, par Clouet.

dans le même sens, oralement et par écrit, affirmant que « ledict LORAS le suivit, accompagné d'autres hommes d'armes à une charge de lansquenets près un boys où ils se départirent ».

L'affaire semble entendue et les maréchaux donneront leur verdict : « LORAS n'a pas fuy la bataille par couardise et faute de cuer... Il a fait acte de bon homme d'armes. Dès lors une réparation par les armes n'est plus nécessaire et qu'une autre réparation doit être faite pour oster aux méchants l'occasion de liger et en vain de charger les gens de bien et d'honneur ».

Une information de plus sera apportée aux juges apprenant que GIVRET devait en réalité de l'argent et du blé à LORAS suite à un prêt qu'il ne voulait rembourser !

Dès lors, c'était bien « à tort, faulcement et contre-vérité que Claude de GIVRET avait dit de LORAS qu'il s'était fuy de la bataille à la route de Pavie ». L'histoire malheureusement ne nous dit pas quels furent, après jugement, les rapports entre les deux voisins, certainement pas le long fleuve tranquille du proverbe !